



MINI RAIT

Saint-Piat 28130 – Juin 2009 – n°3

Il est rappelé *aux associations ou à toute personne désireuse de déposer un article*, qu'elles peuvent, à tout moment, faire la démarche de nous transmettre des informations. MERCI de les soumettre à la *Commission de Communication saint-piat@wanadoo.fr*. Elle se réserve le droit rédactionnel des articles.

A savoir : les comptes-rendus des commissions Urbanisme et Travaux sont consultables en mairie.

Elections Européennes - Dimanche 7 juin 2009

375 millions de ressortissants de l'Union Européenne élisent 736 députés.

- 27 états membres
- 74 représentants pour la France
- Scrutin à 1 tour



Sièges répartis dans la circonscription entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne (8 circonscriptions pour la France).

Sécurité Trottoirs

Le stationnement sauvage des voitures devient un fléau. Dans l'esprit de ces conducteurs inciviques se garer sur un trottoir ou dans des endroits qui empêchent toute visibilité même pendant 10 minutes ne dérange certainement personne. En vérité cette attitude empoisonne la vie de beaucoup de monde.

Il est donc rappelé à ces conducteurs que les trottoirs servent en priorité et uniquement aux piétons et aux poussettes. Qu'en conséquence ils veuillent bien se stationner sur les endroits appropriés à cet effet (place de parking et sur la chaussée).

Des marquages de stationnement sur la place Vauvillier ont été faits pour réserver une place aux personnes à mobilité réduite. Les emplacements réservés de couleur jaune permettent l'accès à la pharmacie et à la poste. Il conviendrait que ces emplacements réservés soient respectés.

21 juin Brocante / Bric à Brac organisés par l'association « les Amis d'Illschwang »
02.37.32.44.26

LE BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX DU TYPE FEUX DE JARDIN EST INTERDIT
Arrêté Communal du 22 mars 2002

Du **1^{er} avril au 30 septembre** totalement interdit

Du **1^{er} octobre au 31 mars** :
les jours ouvrables de 8 à 18 H
et les dimanches et jours fériés de 6 à 20 H



6 juin à partir de 13 h 30

Fête de la pêche à la truite réservée aux jeunes de 6 à 16 ans à l'Arboretum



LA POSTE

A compter du 6 juillet 2009 le bureau de Poste sera ouvert tous les matins 6 jours sur 7.

de 9 h à 12 h

(soit 18 heures d'ouverture hebdomadaire)

La fréquentation de la Poste n'est pas suffisante pour maintenir les anciens horaires (15h45 d'activité pour 30h30 d'amplitude horaire).

Nous avons réussi à converser le bureau mais si le nombre de clients venait encore à diminuer nous pourrions perdre cet avantage.

Selon les accords passés avec la Poste nous avons toujours la possibilité de renégocier une ouverture avec une amplitude plus grande si l'activité augmente.

Pensez-y... Lorsque vous avez des actes postaux à accomplir

21 juin

Fête de la musique organisée par le Comité des Fêtes 02.37.32.40.61.

Aux propriétaires et possesseurs d'animaux

En particulier pour les chiens, il est rappelé qu'ils sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour éviter une gêne au voisinage.

Vendredi 26 juin

Kermesse de l'Ecole et remise des prix



LE BRUIT

Préfecture d'Eure-et-Loir
Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
Arrêté Préfectoral relatif au bruit - Extraits de l'arrêté n° 194

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00
et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
Les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00



à partir de fin juin 2009

Nous avons le plaisir de vous annoncer
la naissance du site www.saint-piat.fr

Nous tenons à remercier particulièrement 2 habitants de Saint-
Piat pour leur aide précieuse

Mme Sophie GOLDENSTEIN et M. Philippe GEFFROY

Découvrez un "village de Beauce" !

Le samedi 19 juillet, Saint-Piat accueillera les visiteurs et
leur fera connaître toutes les richesses de notre village.

Ce sera l'occasion pour la jeune "Association pour la
VALORISATION du PATRIMOINE et de l'HISTOIRE de
Saint-Piat et de ses hameaux"

d'apporter sa contribution à cette journée.
Venez la rejoindre et RETENEZ la date !

Libération de St-Piat août 1944

Cérémonie de commémoration
au monument aux morts
le 15 août

Des nouvelles de votre paroisse...

Les messes cet été :

Tous les dimanches du mois de juillet à l'église de
Saint-Piat à 11 H 00

Tous les samedis du mois d'août à l'église de Jouy
à 18 H 30

Les inscriptions au catéchisme :

Le mercredi 02/09/2009 et le samedi 05/09/2009 de 10H
à 12H – salle de l'ancien presbytère.

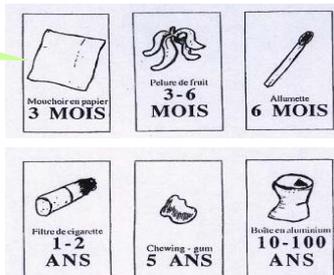
06 septembre

Démonstration de modélisme
bateaux sur l'étang de Changé

10,11 et 12 juillet

Cirque KAMEL
à l'arborétum

Ils sont en cours
d'installation !... en vous
promenant aux bords de
l'Eure vous trouverez des
tables/bancs et poubelles...
Quelle est la durée de vie des
déchets ?



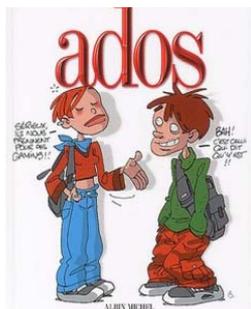
Appel à la population !!

Nous sommes des jeunes des
quatre communes.
Nous avons quatre murs et un
toit (mis à la disposition par la
commune de Saint-Piat).
Nous avons besoin d'adultes et
de jeunes car pour l'utiliser nous
devons créer une association.
Se faire connaître auprès de
Mme Chartier (02.37.32.30.20).



Nous recherchons de quoi
aménager et décorer notre
local afin de nous divertir
(jeux de société, peinture,
mobilier, baby-foot, etc.).
Merci d'avance

Yoann, Marion, Estelle,
Gaëlle, Elsa, Timothée,
Mathieu, Elodie, Marie...



13 juillet

Retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice

14 juillet

Pique-nique républicain

nos associations proposeront des animations

Passeports

les demandes déposées à partir du 2 janvier 2009 sont de:

- . 88 euros pour les personnes majeures ;
- . 44 euros pour les mineurs de 15 à 18 ans ;
- . 19 euros pour les mineurs entre 0 et 15 ans

Depuis le 12 janvier 2009, Les personnes qui ont l'intention de se
rendre aux Etats-Unis pour un séjour touristique ou d'affaires de
moins de 90 jours devront être en possession d'une autorisation
électronique D'ESTA avant d'embarquer pour les USA sans visa.
**La demande d'autorisation devra être faite au plus tard 72
heures avant le départ.** <https://esta.cbp.dhs.gov>.

terroires et vallées
de Maintenon
Communauté de communes

CENTRE ADOS

du 6 juillet au 14 août 2009

12-17 ans
12-17 ans

Speeder parcours
Festival du jeu à Partenay
Futuroscope
Escalade
Tir à l'arc
Equitation
Jungle Laser
Multisports
Video

55 rue du Maréchal Maunoury
28130 Maintenon

Renseignements - Directrice Isabelle MYJA
Tél. 02 37 27 50 34 / 06 46 77 81 57

D'autres dates à retenir ...

Vendredi 12 juin

Ciné-Mobile – place Aristide Briand (Maintenon)

14 h 30 « Ponyo sur la falaise » - Animation

18 h 00 et 20 h 30 « OSS 117 – Rio ne répond plus » Comédie

Samedi 13 juin

ESMP – Section Pétanque - concours amical de pétanque
à partir de 13h - terrain de pétanque (Maintenon)

Dimanche 14 juin

Journée du Sport organisée par la Communauté de Communes (rencontre,
démonstration, échanges) Gymnase Hélène Boucher à partir de 9h30
(Maintenon)

vendredi 31 juillet, samedi 1^{er} et dimanche 2 août

IIème Festival **Danses du monde** à Maintenon, dans la cour du château,
avec des groupes de Birmanie, Hongrie, Brésil, Allemagne et Haïti.
A 21h

Tarif pour un spectacle : 16 € Gratuit pour les moins de 15 ans.

Pass pour les 3 spectacles : 40 € Renseignements : 02 37 27 50 55